

MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-17

L'an deux mille vingt et un,
Le 09 avril 2021 à 18h,

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

Date de convocation : Le 26 mars 2021
Date d'affichage : Le 26 mars 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Patrick GOMEL, Bernard MOUSSAY, Sylviane CORNET, Michel QUANDALLE, Marie-Françoise LECAILLE, David NOËL, Julien DIEU, Valérie DELATTRE

12/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Dominique NAVET
- Jean-Pierre FLOUR donne pouvoir à Béatrice BOULY
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Alain FIX
- Emilie LISSE donne pouvoir à Bernard MOUSSAY
- Michèle CAFFIER donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Patrick GOMEL

6/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.
Patrick GOMEL est nommé secrétaire de séance.

Tarif Camping « les Sapins »

Monsieur le Maire exprime le souhait de soumettre au vote une révision des tarifs du camping municipal « les Sapins ». Il propose :

Désignation	Haute saison (juillet – août)	Basse saison (avril – mai-juin – septembre)
Camping-car	8,00€	6,50€
Electricité	5,00€	5,00€
Caravane + 2 adultes + véhicule	16,00€	12,00€
Tente + 1 ou 2 personnes	6,00€	5,00€
Véhicule supplémentaire	3,00€	2,00€
Adulte supplémentaire	4,00€	4,00€
Enfant – de 7 ans	3,00€	3,00€
Electricité 10 ampères	5,00€	5,00€
Animal	2,00€	2,00€

REÇU EN PREFECTURE

Le 14/04/2021

Application agréée F.legalite.com

99_DE-062-216209060-20210409-2021_17-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré

A La Capelle-les-Boulogne, le 09/04/2021

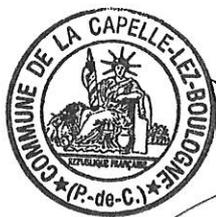
Le Maire,

Jean-Michel DEGRENONT.



Certifié et rendu exécutoire le : 15 AVR. 2021

Jean-Michel
Jean-Michel DEGRENONT



REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216209080-20210409-2021_17-DE